



Monsieur le Président,

Bienvenue dans la Manche !

La section Solidaires Finances Publiques de la Manche est particulièrement attachée à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents. Force est de constater que le NRP continue de se déployer dans le département malgré un contexte sanitaire dégradé.

En parallèle, le télétravail continue sa progression nécessaire au plan sanitaire mais déstructurante pour les collectifs de travail. Il impacte particulièrement les jeunes agents en phase d'apprentissage. La concentration des services est facteur de risques psychosociaux et l'industrialisation des missions accroît le sentiment de perte de sens des agents, dans un contexte de réorganisation massive des services.

Après deux exercices NRP, force est de constater que le compte n'y est pas en matière de conditions de vie au travail.

On avait vendu aux agents en fonction dans des petites structures, leur intégration dans des collectifs de travail plus importants, où ils bénéficieraient de meilleures conditions de travail.

Or les trois SGC existants ne fonctionnent que grâce au soutien de l'EDR. La fusion de trésoreries de taille moyenne avec des structures plus petites, en proie aux difficultés, et sans affectation de moyens humains suffisants, a plongé ces structures dans le désarroi.

Quid du devenir de l'accueil de premier niveau de CARENTAN et de LA HAYE ? Alors que le premier est désormais occupé par une trésorerie hospitalière, la majorité du public reçu vient pour des questions liées à la fiscalité des particuliers.

Le deuxième, à LA HAYE, officiellement fermé depuis le début 2021, continue de recevoir du public. Malgré la création d'EFS ou d'antennes EFS dans ces communes, les sites DGFIP sont toujours plébiscités par le public.

La tenue des plages d'ouverture par des EDR soulage les services au niveau de l'accueil, mais ne permet pas d'apporter un soutien direct en gestion aux services fusionnés.

Quid de l'EDR à distance : comment répondre au téléphone et saisir des chèques en distanciel ?

Au plan fiscal, la fusion du SIP de SAINT LO laisse augurer des difficultés de fonctionnement.

La concentration des appels téléphoniques sur le SIP de SAINT LO, alors qu'en parallèle on prélève des moyens humains pour répondre au numéro national, empêche les contribuables de prendre contact avec leurs correspondants locaux.

La proximité, tant vantée par la DGFIP, montre que désormais, il est plus compliqué de joindre son SIP de rattachement qu'auparavant.

Bienvenue dans l'ère 2.0 !

Quid de l'avenir du recouvrement : alors que la fusion des SIP n'est pas achevée, on parle déjà de fusionner le recouvrement au sein du PRS !

Le NRP à venir avec la fusion prochaine du SPFE pose question.

Le changement des modalités de fusion avec l'abandon du travail à distance densifie profondément le site de COUTANCES avec un service éclaté sur deux étages.

En parallèle la formation d'un nombre important de nouveaux agents laisse craindre des difficultés à venir pour ce nouveau service. Qui formera ces nouveaux collègues avec le déploiement en masse du télétravail ?

De plus, ce site ne dispose que d'un local réduit pour se restaurer sur place.

Le projet prévoit également la création de 2 binômes de collègues sur CHERBOURG et SAINT LO. Où seront-ils installés physiquement et comment s'organisera la réalisation de leurs missions ? Que deviendront les collègues fragilisés par le départ en retraite de leur binôme ?

Le déploiement du NRP 2022 avec la densification des SGC existants, la création d'un nouveau SGC, d'une trésorerie hospitalière dans le sud manche et la fusion du SIP-SIE de GRANVILLE se profilent à l'horizon.

Alors que le premier quadrimestre s'achève, où en est-on du calendrier des travaux prévus à AVRANCHES ?

En d'autres termes, les fusions prévues auront-elles bien lieu au 1er janvier ? Quid du devenir des agents du SIP-SIE de GRANVILLE ? En l'absence d'antenne pérenne et alors qu'une MFS est envisagée à SAINT PAIR SUR MER, comment sera dimensionné l'accueil de GRANVILLE, avec quels moyens humains, dans quels domaines d'activité, et quels statuts auront ces personnels ?

Le manque d'effectifs (-14 C et -12 B) combiné à un renouvellement important des équipes avec de nombreux départs en retraite et des agents qui ne suivent pas leurs missions (comme avec la fusion annoncée des SPF), fragilise les services. Cela entraîne une dégradation des conditions de travail.

La DGFIP a choisi, depuis 3 ans, de supprimer plus d'agents que prévu par la loi de finance et, en parallèle, la DDFIP de la Manche recrute des contractuels pour pourvoir les emplois laissés vacants après les mouvements de mutation, ou plus récemment pour faire face à un surcroît d'activité. On marche sur la tête !

Quelles sont les marges de manœuvre de la Direction pour réaliser ces embauches ?

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES s'oppose à cette précarisation de l'emploi public mais souhaite malgré tout la bienvenue à ces collègues « à durée déterminée ». Ainsi sur 6 candidats annoncés pour le recrutement de l'agent contractuel de LA HAYE, finalement affecté à COUTANCES, un seul s'est finalement présenté. La question se pose quant à l'attractivité de notre métier !

Alors que le manque d'effectifs dans certains services comme au SIP de VALOGNES inquiète les agents, pouvez-vous nous confirmer que le calendrier du NRP reste inchangé à ce jour ?